



**Association faîtière Réseau Romand
ASA
Genève**

Rapport de l'organe de révision
31 décembre 2022

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'association faîtière Réseau Romand ASA, à Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé

Sion, le 5 mai 2023
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels

Sommaire

Tableau 1 Bilans aux 31 décembre 2022 et 2021

Tableau 2 Comptes de résultat
des exercices 2022 et 2021

Tableau 3 Annexe aux comptes annuels

Tableau 4 Tableau de variation du capital

Tableau 5 Tableau de flux de trésorerie

Association faîtière Réseau Romand ASA - Genève

Tableau 1

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)	Notes	2022	2021
ACTIF			
ACTIF CIRCULANT			
Banque		132'842.35	20'473.35
Actifs de régularisation		4'951.50	2'208.75
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		137'793.85	22'682.10
TOTAL DE L'ACTIF		137'793.85	22'682.10
PASSIF			
CAPITAUX ETRANGERS			
Autres dettes résultant des charges sociales		136.87	12'675.30
Passifs de régularisation	2	44'408.55	16'609.55
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS		44'545.42	29'284.85
Capital des fonds	3	35'276.00	0.00
Capitaux de l'organisation			
Fonds liés		0.00	0.00
Capital libre		57'972.43	-6'602.75
Résultat net de l'exercice		0.00	0.00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		57'972.43	-6'602.75
TOTAL DU PASSIF		137'793.85	22'682.10

Association faitière Réseau Romand ASA - Genève

Tableau 2

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)	Notes	2022	2021
Subvention OFAS - contribution annuelle		4'743'911.00	4'743'911.00
Subvention OFAS - décompte finaux		0.00	451'957.00
Subvention liées aux prestations		<u>-4'502'160.00</u>	<u>-4'908'006.55</u>
Solde des subventions		<u>241'751.00</u>	<u>287'861.45</u>
Cotisations		103'290.00	0.00
Participations Pages Romandes		<u>20'000.00</u>	<u>20'000.00</u>
Produits d'exploitation		<u>365'041.00</u>	<u>307'861.45</u>
Charges de personnel		-155'353.34	-196'744.82
Frais Pages Romandes		-29'950.07	-28'308.65
Frais Prestations de tiers		-9'317.90	-6'768.40
Frais informatiques		-39'178.10	-39'146.80
Frais de comité pour séances et déplacements		-5'308.35	-5'932.70
Honoraires conseils		-10'177.65	0.00
Honoraires fiduciaires et révisions		-12'464.10	-7'992.60
Frais généraux		<u>-3'131.90</u>	<u>-2'006.10</u>
Charges d'exploitation		<u>-264'881.41</u>	<u>-286'900.07</u>
Résultat d'exploitation		<u>100'159.59</u>	<u>20'961.38</u>
Charges financières		-308.41	-1'187.88
Résultat avant variation du capital des fonds		<u>99'851.18</u>	<u>19'773.50</u>
Variation du capital des fonds		-35'276.00	0.00
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		<u>64'575.18</u>	<u>19'773.50</u>
Allocations/Utilisations <i>Capital libre</i>		-64'575.18	-19'773.50
		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

Tableau 3

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)

1. Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (articles 957 à 962 CO) ainsi que les recommandations relatives à la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC fondamentales y compris la RPC 21.

Les comptes sont établis selon le principe de la continuation d'exploitation. L'enregistrement des opérations comptables est exécuté selon le système de la comptabilité d'engagement et selon le principe des coûts historiques.

Les charges administratives, de collecte de fonds et publicité générales ne sont pas déterminées distinctement étant donné que l'activité du réseau est strictement liée aux mandats de prestations qui définissent les activités. L'ensemble des revenus et des dépenses sont liés exclusivement aux projets ressortant du but statutaire du réseau.

La première application des Swiss GAAP RPC fondamentales n'a pas engendré de retraitement comptables.

2. Principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités figurant au bilan sont évaluées à la valeur nominale.

Comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actif au 31 décembre figurent à la valeur nominale.

Comptes de régularisation passif

Le compte de régularisation passif représente une dette financière à court terme au 31 décembre et contient les dettes échues à moins de 12 mois. Elles figurent à la valeur nominale.

Capital des fonds affectés

Il s'agit des fonds de produits provenant soit d'excédents de subventions perçues par l'association pour son activité (CC4), soit de donations, parrainages, récoltes diverses, appels de fonds, legs, qui sont affectés en fonction d'une volonté spécifique ou générale du donateur. Ils figurent au bilan à la valeur nominale.

Au 31 décembre 2021 aucun fonds n'existe au niveau de la faîtière du réseau.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'association est assuré auprès d'une caisse de prévoyance collective. Les prestations de prévoyance sont assurées selon un plan de prévoyance en primauté des cotisations.

Engagements non-inscrits au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est soumise à des règles d'utilisation définies (affectée). Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement n'a eu lieu nécessitant une mention.

Association faitière Réseau Romand ASA - Genève

Tableau 3

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en CHF)

	31.12.2022	31.12.2021
2. Comptes de régularisation passifs		
Honoraires révision	3'000.00	3'000.00
Honoraires fiduciaires et prestations tiers	3'000.00	6'200.00
Frais d'impression, relecture et soustraction	496.80	6'520.15
Solde subvention à verser	35'276.00	0.00
Solde charges sociales	2'484.50	0.00
Frais divers et de représentation	151.25	388.45
Intérêts négatifs	0.00	500.95
Total	44'408.55	16'609.55
3. Capital des fonds		
Fonds OFAS art. 74 LAI	(35'276)	0
Fonds liés	(35'276)	0
4. Nombre de collaborateurs		
Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle :	<10	<10
5. Autre information prescrite par la loi		
Aucune		

Association faitière Réseau Romand ASA - Genève

Tableau 4

Tableau de variation du capital (en CHF)

	2022				
	1er janvier	Dotation	Utilisation	Variation	31 décembre
Fonds OFAS art. 74 LAI	-	4'743'911	-4'779'187	-35'276	-35'276
Capital des fonds affectés	-	4'743'911	-4'779'187	-35'276	-35'276

	2022				
	1er janvier	Dotation	Utilisation	Variation	31 décembre
Capital de l'organisation	-6'603	-	-	-	-6'603
Résultat de l'exercice	-	64'575	-	64'575	64'575
Capital de l'organisation	-6'603	64'575	-	64'575	57'972

	2021				
	<i>1er janvier</i>	<i>Dotation</i>	<i>Utilisation</i>	<i>Variation</i>	<i>31 décembre</i>
Capital des fonds affectés	-	-	-	-	-

	2021				
	1er janvier	Dotation	Utilisation	Variation	31 décembre
<i>Capital de l'organisation</i>	-26'376	-	19'774	19'774	-6'603
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	19'774	-19'774	-	-
Capital de l'organisation	-26'376	19'774	-	19'774	-6'603

Association faîtière Réseau Romand ASA - Genève

Tableau 5

Tableau de flux de trésorerie (en CHF)

	2022	2021
Activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	64'575.18	19'773.50
Autofinancement global (Cash flow net)	64'575.18	19'773.50
(Augmentation) / Diminution comptes régulation actif	-2'742.75	-466.95
(Diminution) / Augmentation dettes à court terme	-12'538.43	-13'197.15
(Diminution) / Augmentation comptes régulation passif	27'799.00	12'509.55
(Diminution) / Augmentation Provision OFAS	35'276.00	-563'925.50
Variation du fonds de roulement	47'793.82	-565'080.05
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	112'369.00	-545'306.55
Flux de trésorerie provenant des investissements	-	-
Flux de trésorerie provenant du financement	-	-
Variation de la trésorerie	112'369.00	-545'306.55
Trésorerie au début de l'exercice	20'473.35	565'779.90
Trésorerie à la fin de l'exercice	132'842.35	20'473.35
Variation de la trésorerie	112'369.00	-545'306.55

